



Godinne, le 12 mars 2020

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Suite aux nouvelles dispositions prises par les autorités provinciales (dont vous trouverez copie ci-joint), les voyages scolaires de plus d'un jour sont annulés. Cette annulation court jusqu'au 31 mars. Cependant, au vu de la situation sanitaire actuelle, on peut légitimement supposer que ces prescriptions seront prolongées. Nous prenons les informations nécessaires quant à d'éventuels remboursements et reviendrons vers vous rapidement.

Quant à la réunion des parents annoncée ce vendredi 20 mars, elle est postposée au 3 avril comme cela nous a été recommandé dans la circulaire 7500 (voir en annexe). Néanmoins, si vous le souhaitez, le/la titulaire peut s'entretenir avec vous par téléphone ou par mail, au sujet de la situation scolaire de votre enfant. Dans ce cas, vous pouvez en faire la demande via le journal de classe de votre enfant en y mentionnant vos coordonnées.

Nous vous tiendrons également informés si de nouvelles dispositions devaient être envisagées.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question, sollicitation ainsi que pour des rencontres individuelles.

L'équipe de direction

Florence Van de Steene

Philippe Fontaine